

**BUREAU DU VENDREDI 3 MAI 2019**

Le BUREAU, convoqué par courriel en date du 26 avril 2019, s'est réuni le 3 mai 2019, à 8h30, dans les locaux de Golfe du Morbihan - Vannes agglomération, au 30 rue Alfred Kastler, PIBS 2, à VANNES, sous la Présidence de Monsieur Pierre LE BODO, Président.

Etai<sup>ent</sup> présents :

- Yves QUESTEL - Maire de THEIX-NOYALO - *1<sup>er</sup> Vice-Président*
- Yves BLEUNVEN - Maire de GRAND-CHAMP - *Vice-Président*
- Lucien MENAHES - Maire de la TRINITE-SURZUR - *Vice-Président*
- François BELLEGO - Conseiller municipal de VANNES - *Vice-Président*
- Gérard GICQUEL - Maire d'ELVEN - *Vice-Président*
- Sylvie SCULO - Adjointe au Maire de SENE - *Vice-Présidente*
- Gilbert LORHO - Maire de PLOEREN - *Vice-Président*
- Jean LUTROT - Maire de LE BONO - *Vice-Président*
- Thierry EVENO - Adjoint au Maire de SAINT-AVE - *Vice-Président*
- Marylène CONAN - Maire de SULNIAC - *Vice-Présidente*
- Jean-Christophe AUGER - Conseiller Municipal de VANNES - *Vice-Président*
- Dominique VANARD - Adjointe au Maire de SARZEAU - *Vice-Présidente*
- Odile MONNET - Conseillère municipale de VANNES - *Vice-Présidente*
  
- Antoine MERCIER - Maire d'ARRADON
- Michel BAINVEL - Maire de BADEN
- Freddy JAHIER - Maire de COLPO
- Philippe LE BERIGOT - Maire de L'ILE-AUX-MOINES
- Marie-Hélène STEPHANY - Maire de l'ILE D'ARZ
- Loïc LEBERT - Maire de LE HEZO (arrivée à 9h20)
- François MOUSSET - Maire de LE-TOUR-DU-PARC
- Martine LOHEZIC - Maire de LOCMARIA-GRAND-CHAMP
- Michel GUERNEVE - Maire de LOCQUELTAS
- Pierrick MESSAGER - Maire de MEUCON
- Gérard GUILLERON - Maire de MONTERBLANC
- Loïc LE TRIONNAIRE - Maire de PLESCOP
- Alain LAYEC - Maire de SAINT-GILDAS-DE-RHUYS
- Luc FOUCAULT - Maire de SENE
- Michèle NADEAU - Maire de SURZUR (départ à 9h)
- Jean-Pierre RIVOAL - Maire de TREDION
- Claude LE JALLE - Maire de TREFFLEAN
- David ROBO - Maire de VANNES
- Thierry LE MEE - Conseiller Municipal de PLAUDREN
- Sophie LEBRETON - Adjointe au Maire de PLOUGOUMELLEN

Ont donné pouvoir :

- Nadine LE GOFF-CARNEC - Maire de SAINT-NOLFF - *Vice-Présidente* a donné pouvoir à Yves QUESTEL
- David LAPPARTIENT - Maire de SARZEAU a donné à Dominique VANARD
- Michèle NADEAU - Maire de SURZUR a donné pouvoir à Claude LE JALLE à partir de 9h

Ont été représentés :

- Anne GALLO - Maire de SAINT-AVE a été représentée par André BELLEGUIC

Ont été excusés :

- Roland TABART - Maire d'ARZON
- Jean-Marie FAY - Maire de BRANDIVY
- Nadine FREMONT - Adjointe au Maire de PLOEREN - *Vice-Présidente*

Ont été absents :

- Denis BERTHOLOM - Maire de LARMOR-BADEN
- Dominique PLAT - Maire de SAINT-ARMEL

Le Président,  
Pierre LE BODO



-4-

**SEANCE DU BUREAU DU 3 MAI 2019**

**MARCHES PUBLICS**

**REALISATION D'UNE ETUDE PRE-OPERATIONNELLE POUR LA MISE EN ŒUVRE D'UNE OPERATION PROGRAMMEE D'AMELIORATION DE L'HABITAT RENOUVELLEMENT URBAIN (OPAH-RU) ET D'UNE ETUDE SUR LA VACANCE EN CENTRE-VILLE DE VANNES**

**MARCHE N° 2019.025**

**ATTRIBUTION DU MARCHE**

Une consultation des entreprises a été lancée le 14 mars dernier pour la réalisation d'une étude pré-opérationnelle pour la mise en œuvre d'une opération programmée d'amélioration de l'habitat renouvellement urbain (OPAH-RU) et d'une étude sur la vacance en centre-ville de Vannes, selon la procédure adaptée ouverte soumise aux dispositions de l'article 27 du Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016.

Cette étude doit confirmer l'intérêt de mettre en œuvre une OPAH-RU sur le centre-ville de Vannes et aidera à définir la stratégie d'intervention pour répondre aux priorités suivantes :

- Veiller au respect des enjeux de mixité sociale et de diversité des populations en cœur de ville : soutenir une offre locative accessible (jeunes, familles, personnes âgées), développer une offre d'accession abordable, mesurer et maîtriser le développement de l'offre locative saisonnière/touristique ...
- Améliorer le confort du parc de logements existant tout en préservant les intérêts architecturaux et patrimoniaux : lutter contre l'habitat indigne, remettre sur le marché des logements vacants, ...
- Améliorer le cadre de vie et les conditions de vie en centre-ville et mettre en œuvre des actions de renouvellement urbain
- Valoriser et renforcer l'image du centre-ville : développer des fonctions commerciales et de services pour les habitants...
- Proposer des espaces publics à valoriser pour favoriser leur attractivité.

Six offres ont été réceptionnées dans les délais impartis.

Au regard des critères de jugement prévus au règlement de la consultation, il convient de retenir l'offre du groupement SAS URBANIS/SELARL SJM/SEMAEST pour un montant de 115 600 € HT auquel se rajoute un coût de 375 € HT par réunion supplémentaire (dans la limite de 3 réunions supplémentaires)

Il vous est proposé de :

- *d'attribuer le marché au groupement SAS URBANIS/SELARL SJM/SEMAEST ;*
- *d'autoriser M. le Président à signer toutes pièces relatives à ce dossier.*

**ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ**